



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté
Bureau de la Réglementation Générale
et des Elections**

Arrêté N° 2021-0859 du 20 juillet 2021
fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation
des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie

Le Préfet du Cher
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime,

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 modifiée renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

Vu le décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime et au contenu de la formation,

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime,

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-104 du 12 février 2019 accordant délégation de signature à Mme Régine LEDUC, Secrétaire générale de la préfecture du Cher, Sous-préfète chargée de l'arrondissement de Bourges,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-1-0160 du 21 février 2019 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie,

Considérant les habilitations délivrées dans le département du Cher,

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture du Cher,

ARRETE

Article 1er - La liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux est fixée comme annexée au présent arrêté.

Article 2 - Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n° 2019-0160 du 21 février 2019.

.../...

Article 3 - La Secrétaire générale de la préfecture du Cher et le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations du Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée aux Maires du département du Cher, ainsi qu'au Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Cher et au Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Cher.

Bourges, le 20 juillet 2021

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire générale,

signé : Régine LEDUC

Annexe

à l'arrêté n° 2021-0859 du 20 juillet 2021

**fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation
des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie**

identité	adresse professionnelle	lieu de délivrance des formations	coordonnées téléphoniques mél	diplôme titre ou qualification	expiration habilitation
Mme Patricia BIGOT	Orléans Dog Training 2 impasse des Jacinthes 45760 BOIGNY SUR BIONNE	salles mises à disposition par les collectivités locales du département du Cher	tél. : 02 54 97 36 86 tél. : 06 11 38 57 89	certificat d'études pour les sapisiteurs au comportement canin et accompagnement des maîtres	09 mars 2022
M. Fabrice DESSIAUME	Club Canin Berruyer Le Subdray 4 allée Paul Dubois 18570 LE SUBDRAY	4 allée Paul Dubois 18570 LE SUBRAY et à domicile chez les particuliers	tél. : 06 70 13 37 15	diplôme de chef d'unité cynotechnique de la sécurité civile	09 mars 2022
M. Olivier DURANTHON	La Bourgeoisie 18170 LE CHATELET	La Bourgeoisie 18170 LE CHATELET et à domicile chez les particuliers	tél. : 06 80 52 40 09	certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	12 février 2024
M. Gérard MIAUT	13 rue de l'Europe 18120 MASSAY	13 rue de l'Europe 18120 MASSAY	tél. : 02 48 51 90 39 tél. : 07 49 31 37 42	brevet de moniteur de club	19 juillet 2026
Mme Julia MONOURY	Bourges Education Canine 54 chemin de Robinson ancienne piscine 18000 BOURGES	Bourges Education Canine 54 chemin de Robinson ancienne piscine 18000 BOURGES	tél. : 06 95 00 38 13 bourgeseducationcanine@gmail.com	certificat de capacité des animaux de compagnie d'espèces domestiques	19 juillet 2026
Mme Priscilla PUIDOYEUX	Zen Canitude 21 bis rue de la Penthière Basse 36350 LUANT	exclusivement au domicile de personnes physiques	tél. : 07 81 50 82 94	brevet professionnel d'éducateur canin	09 mars 2022
M. Jean-Jacques RAIMBAULT	Axone Formation 121 rue de Mazières 18000 BOURGES	Axone Formation 121 rue de Mazières 18000 BOURGES	tél. : 06 70 63 57 96 2jr.fec@gmail.com	diplôme de moniteur cynotechnicien	09 mars 2022

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire générale,

Régine LEDUC